



## Procédure d'obtention d'un transpondeur

Un nouveau module a été créé sur Engage-Sports afin de se procurer un transpondeur.

Rendez-vous dans votre « Espace », cliquez sur « transpondeur ».

- Faites votre choix sur le mode de location proposé (annuel ou à la journée).
- Réglez la somme demandée.

**Le N° de Transpondeur sera renseigné par la Ligue au moment de la validation.**

Votre demande sera validée, après confirmation de la transaction financière, dans les jours suivants .

**Rappel** : Le transpondeur est votre responsabilité le temps toute la durée de la location.  
En cas de perte ou de détérioration, il vous sera facturé pour un montant de 100.00 €.

Un transpondeur loué à la journée doit impérativement être rendu à la fin de votre dernière manche voir la fin de l'épreuve au plus tard.

Le Président de la Commission Motocross  
**Jean-Pierre CHAGROT**

